



PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- SEANCE DU 13 AVRIL 2012 -

Etaient présents : M. BEYLOT, Mme BOUNEAU, Mme FROMENTIN, M. JOURDAN, M. KIYINDOU, Mme VELASCO-GRACIET, M. COQUELIN, Mme DINCLAUX, Mme EDWARDS, M., Mme KOCIEMBA, M. LAÜGT, M. RAIBAUD, Mme DUBOIS, M. DUTHOIT, Mme SANGUIRGO, Mlle BERTHAULT, M. DEPLAT, M. GARRIGUES, M. GIRON, M. BENOIT, M. BESSON, M. HARTE, M. HAZOUARD, M. MARSAT, M. ROLAND-BILLECART, M. TORRALBA, M. REIFFERS.

Etaient représentés : M GABILLIET, M. GOZE, M. MASEGOSA.

Etaient invités : M. RAMBAUD, Mme MUTI, M. BOUQUET, M. CHAPOULIE.

Le Président JOURDAN ouvre la séance à 9 H 10. Il précise qu'il s'agit du premier Conseil d'Administration complet de la nouvelle mandature. Il souhaite la bienvenue aux membres extérieurs qu'il salue. Il constate que le quorum est atteint. Il propose aux conseillers de faire un tour de table pour se présenter. Il aborde ensuite l'ordre du jour.

I - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 FEVRIER 2012

Le président JOURDAN, en l'absence de remarques, propose de passer au vote.

Blancs/nuls	: 0
Abstention	: 0
Contre	: 0
Pour	: 31

➤ Le Conseil d'Administration adopte le procès-verbal du Conseil d'Administration du 24 février 2012.

M. RAMBAUD rappelle la méthodologie adoptée concernant la préparation de l'adoption des procès-verbaux du Conseil d'Administration :

- envoi du projet de PV validé par le Président au moins 8 jours avant son examen en séance,
- transmission, avant le mercredi précédant la séance, par les élus au DGS de leurs demandes de modification portant prioritairement sur leurs propres interventions,
- remise en séance d'un exemplaire papier du PV ainsi modifié (les modifications sont portées en gras et en italique).



II - ELECTION DU VICE-PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président JOURDAN présente la candidature de Madame Hélène VELASCO-GRACIET.

Mme VELASCO-GRACIET présente sa candidature à la vice-présidence du Conseil d'Administration de Bordeaux 3. Elle précise qu'elle est Professeur de Géographie mais qu'elle a d'abord fait des études d'Economie à Bayonne puis à Pau. Elle a réussi le concours des Instituts Régionaux d'Administration ce qui lui a permis de se familiariser avec le Droit Public, pendant deux années à l'IRA de Bastia. Elle a ensuite été nommée Attachée de Préfecture au Service d'Etudes de la Préfecture de Région du Limousin où elle a participé à la mise en place du Contrat de Plan Etat Région et des Fonds Structurels Européens. Puis, elle a travaillé à la Préfecture de Pau où elle était chargée de la Politique de la Ville. L'Etat connaissait à cette époque une rupture majeure et tentait de se réformer en profondeur par la mise en œuvre des lois de décentralisation. L'époque était floue et incertaine. Pour se réorienter, elle s'est inscrite en Licence puis en Maîtrise d'Aménagement du Territoire en formation continue et en Alternance. Elle a ainsi découvert les richesses de l'activité de recherche et la liberté de pensée et d'écrire qui lui est liée. Elle obtient ensuite un DEA puis une Thèse de Géographie. Elle est affectée tout d'abord à Grenoble puis à Bordeaux 3 en 2001. Son champ de recherche porte sur «les processus d'identification territoriales, les espaces de la norme et les espaces de la transgression. Ses terrains de recherche ont changé puisqu'elle travaille depuis son arrivée à Bordeaux essentiellement sur « les espaces viticoles ». Depuis son arrivée à Bordeaux 3, elle a exercé diverses responsabilités pédagogiques et de recherche avant de devenir Directrice de l'UFR Sciences des Territoires et de la Communication. Elle présente aujourd'hui sa candidature, forte de cette expérience, pour mettre en œuvre un programme fondé sur l'intérêt général, l'accès de tous au savoir et la prise en compte des singularités. Tout ceci ayant pour elle valeur contractuelle avec notre communauté. Elle ajoute qu'elle aura à cœur d'agir dans la transparence, de respecter les délais de convocation et de transmission des documents aux conseillers ainsi que, pour chaque dossier, d'inviter au Conseil d'Administration le vice-président ou le chargé de mission concerné. Elle ajoute que sera mis en place un calendrier de session de formation des élus notamment en matière budgétaire, que des rencontres régulières seront organisées avec les représentants syndicaux pour promouvoir le dialogue social, ainsi qu'avec les organisations étudiantes. De façon urgente et objective, elle propose aussi de questionner et évaluer collectivement la réforme interne avant de prendre d'autres décisions de transferts de compétences, préparer la mise en place de Conseils de Départements élus et initier une politique volontariste de partenariat. Enfin, de façon plus générale, il faudra réfléchir aux grands thèmes que sont la précarité, la parité ou le développement durable. Elle termine en affirmant que le Conseil d'Administration, lieu de décision, sera aussi un espace serein et constructif de discussion et de propositions.

Le président JOURDAN propose de voter avec passage dans l'isoloir après appel nominatif.

Votants	: 31
Blancs/nuls	: 12
Pour	: 19

➡ Madame Hélène VELASCO-GRACIET est élue vice-présidente du Conseil d'Administration de l'université Bordeaux 3.

Mme VELASCO-GRACIET remercie les conseillers de l'avoir élue.

Le président JOURDAN annonce que Madame VELASCO-GRACIET démissionne du poste de Directrice de l'UFR STC et qu'un nouveau directeur sera élu le 10 mai. Le Directeur Adjoint assurera l'intérim jusqu'à cette date. Il signale, comme il s'y était engagé dans son programme, qu'une session de formation des élus des trois conseils aura lieu les 4 et 25 mai de 9 H 00 à 12 H 00. Les thèmes abordés seront ceux de l'environnement de l'établissement ainsi que les questions budgétaires.

III - ELECTION DES VICE-PRESIDENTS DELEGUES

Le président JOURDAN rappelle que les statuts de notre université stipulent que le Conseil d'Administration, sur proposition du président, doit élire au scrutin uninominal à la majorité absolue aux 1^{er} et 2^{ème} tours et à la majorité relative au 3^{ème} tour pas plus de 7 vice-présidents délégués. Il propose six candidats aux suffrages du Conseil.

- Vice-président délégué aux Relations Internationales : Monsieur Christian BOUQUET.
- Vice-présidente déléguée à la Diffusion de la Recherche et aux Grands Programmes Internationaux : Madame Véronique BEGHAIN.
- Vice-président délégué à l'Aménagement du campus, au Patrimoine et au Système d'Information : Monsieur Rémy CHAPOULIE.
- Vice-présidente déléguée à l'Orientation, aux Stages et à l'Insertion Professionnelle : Madame Nathalie TRISSE.
- Vice-président délégué à la FAD, aux FOAD, et aux TICE : Monsieur Nicolas LABARRE.
- Vice-présidente déléguée à la Vie Universitaire et à la Culture : Madame Maïalen LAFITE.

Le président JOURDAN annonce que chaque candidat s'exprimera avant de passer au vote. Il passe la parole à Monsieur Christian BOUQUET.

M. BOUQUET rappelle les grands principes qui ont guidé son précédent mandat et qui demeurent inscrits dans son projet pour les années à venir :

- Transparence, illustrée par la communication permanente établie par le canal du mailing vers « tous-enseignants » (appels à projets, comptes rendus de mission ou de réunion, rappels des procédures, etc.).
- Concertation, symbolisée par la Commission des Relations Internationales, sorte de 4^{ème} Conseil central qui se réunit deux fois par an et permet d'échanger les points de vue sur les grandes orientations de la politique internationale de Bordeaux 3.
- Cohérence, marquée par le recentrage des accords et conventions vers des destinations moins nombreuses mais plus riches en contenus.

Il précise qu'un autre mot-clé s'ajoutera aux précédents : ambition, par la mise sur pied de grands programmes internationaux en liaison avec la nouvelle vice-présidence déléguée auprès de la Recherche, et par l'animation active de la Commission prospective des Relations Internationales du PRES, confiée à Bordeaux 3 depuis 2010.

Le président JOURDAN propose de passer au vote.

Blancs/nuls : 12
Pour : 19

➤ Monsieur Christian BOUQUET est élu vice-président délégué aux Relations Internationales.

Le président JOURDAN passe la parole à Monsieur Guillaume LE BLANC qui représente Madame Véronique BEGHAIN. Celle-ci est professeur au département des études des mondes anglophones. Il précise qu'elle a été membre du CA de 2001 à 2005, membre du CS et de la commission de la Recherche de 2008 à 2010. Elle est une ancienne élève de l'ENS de la rue d'Ulm. Agrégée d'anglais depuis 1991. Titulaire d'un DESS de traduction littéraire professionnelle depuis 1992. Docteur depuis 1997. Habilitée à diriger des recherches depuis 2007. Maître de conférences, de 1998 à 2010, puis professeur (intitulé de la chaire : « littérature et traduction »), à partir de 2010, à l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3. Directrice-adjointe, de 2002 à 2011, et directrice, à partir de septembre 2011, du Master 2 professionnel « Métiers de la traduction littéraire » de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3. Corédactrice en chef de la revue d'études américaines en ligne *Transatlantica* de 2006 à 2009. Elle est chargée de mission à la coopération internationale de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3 depuis 2009.

Elle se propose, si elle est élue de :

- Promouvoir, accompagner et suivre les grands programmes internationaux (Europe et hors-Europe) à l'articulation de la DR, de la DRI et de la DE.
- Oeuvrer à la diffusion et à la valorisation de la recherche (PUB, revues imprimées et en ligne, traductions, mise en ligne de conférences enregistrées, etc.) à l'échelle locale (interne et externe), nationale et internationale.
- Suivre le dossier de la MILC (en lien avec le chargé de mission MILC au PRES).
- De mettre en place une politique des Honoris Causa.

Le président JOURDAN propose de passer au vote.

Votants : 31
Blancs/nuls : 14
Pour : 17

➤ Madame Véronique BEGHAIN est élue vice-présidente déléguée à la Diffusion de la Recherche et aux Grands Programmes Internationaux.

M. CHAPOULIE présente sa candidature, au poste de vice-président délégué à l'Aménagement du Campus, au Patrimoine et au Système d'Information. Il dit qu'il souhaite développer son action sur trois volets :

L'aménagement

- Lien avec le PRES et le bureau d'études de programmation et de conception architecturale urbaine et paysagère du campus TPG (NP2F) qui vient de démarrer son travail sur TPG ouest.
- Lieux partagés Bx3-Bx4 : de convivialité, de restauration, d'animation culturelle (lien avec VP Culture et Vivre à l'université).
- Comité Vie de campus « NUB ».

Le patrimoine

- CPER (2013-2014) : bât K, A2 à rénover.
- Opération Campus : le reste du carré, le peigne, la BU (BU Langues / lien avec UFR Langues).

- SPSI : Schéma pluriannuel de stratégie immobilière à mettre en place (but : réduire le coût de l'immobilier en matière de maintenance ou de fonctionnement) ;
- Maison de la Recherche (CRA).
- Maison des Sciences de l'archéologie : liens avec DRAC (SRA) et INRAP.
- MILC-DEFLE : suivi MILC, réoccupation DEFLE.
- CEFEDM : Pôle d'enseignement supérieur Danse et Musique.
- DRAC : Monuments historiques, 1 % artistique.

Le système d'information

- Terminer le Schéma Directeur du SI.
- Recherche : définition du périmètre fonctionnel de Sangria (logiciel en phase test).
- Patrimoine : projet inter U.
- RH : changement du logiciel Harpège en 2014.
- Business Intelligence ou de l'aide à la décision (Informatique décisionnelle).
- Apogée.
- Insertion professionnelle.
- Gestion des Conventions (DAF, et autres services...).
- TICE / FAD : dynamique à relancer : lien VP FAD....

Le président JOURDAN propose de passer au vote.

Votants	: 31
Blancs/nuls	: 14
Pour	: 17

➡ Monsieur Rémy CHAPOULIE est élu vice-président délégué à l'Aménagement du Campus, au Patrimoine et au Système d'Information.

Madame Nathalie TRISSE présente sa candidature au poste de vice-présidente déléguée à l'Orientation, aux Stages et à l'Insertion Professionnelle. Elle précise qu'elle est Professeur certifiée en Sciences de Gestion, spécialisation en marketing, titulaire d'un DESS en Management International, de l'IAE de Rennes en 1993. Elle a été coordinatrice marketing dans l'industrie automobile à Coventry (Grande-Bretagne) et coordinatrice de projets de partenariats internationaux entre entreprises nord-américaines et françaises dans l'industrie agro-alimentaire à Minneapolis et à Seattle (Etats-Unis), enseignante en stratégie et marketing et responsable des stages et des projets tutorés à l'université (Metz, Reims) depuis 1995. Elle a été nommée à Bordeaux 3 en 2008 pour assurer l'enseignement de l'économie des médias et de marketing à l'ISIC et en LEA. Elle est responsable du parcours de marketing international et co-responsable du suivi des stages en LEA L3.

Dans le cadre des missions du poste de vice-présidente déléguée à l'Orientation, aux Stages et à l'Insertion Professionnelle, elle souhaite mener un travail collaboratif avec les équipes pédagogiques, administratives ainsi que les acteurs socio-économiques pour porter des projets visant à faciliter l'insertion professionnelle de nos étudiants. Les « chantiers » à mettre en œuvre sont nombreux et concernent les trois pôles de l'orientation, des stages et de l'insertion professionnelle. Une attention particulière sera portée à l'amélioration concertée de la mise en œuvre de l'UE PPE au sein des différentes formations. Elle est consciente des difficultés d'ordre pratique rencontrées dans certaines formations mais je reste convaincue que cette UE est un formidable outil au service de l'insertion professionnelle de nos étudiants. Elle souhaite également harmoniser les pratiques des UFR en ce qui concerne la gestion des stages ou la mise en œuvre de l'UE PPE pour assurer

une meilleure lisibilité de notre action tout en respectant les spécificités et les contraintes de chaque formation. Enfin, elle souhaite pouvoir développer des actions de sensibilisation et d'aide à l'entrepreneuriat. Voici une liste (non exhaustive) des principales actions à développer sur les trois volets de l'orientation, des stages et de l'insertion professionnelle ;

- Sur le volet « Orientation », elle veut améliorer l'information de nos futurs étudiants et des étudiants en licence et masters sur les formations dispensées à Bordeaux 3 (passerelles possibles) et sur les poursuites d'études correspondant le mieux à leurs compétences, leurs attentes ainsi qu'à leur projet personnel.
- Sur le volet « Stages, elle souhaite construire une interface et des outils permettant d'optimiser la recherche de stages pour nos étudiants. Harmoniser la gestion des stages en collaboration avec les UFR. L'objectif étant ici de développer les compétences opérationnelles de nos étudiants et leur permettre de définir et affiner leur projet professionnel grâce à des stages formateurs et valorisants qui faciliteront leur insertion professionnelle.
- Sur le volet « Insertion professionnelle », elle veut favoriser l'insertion professionnelle de nos étudiants en développant les partenariats et des rencontres avec les acteurs socio-économiques, en offrant une meilleure lisibilité de nos diplômes auprès des recruteurs grâce à l'élaboration de référentiels de compétences qui rendront plus lisible l'articulation entre les compétences académiques et les compétences opérationnelles.

Elle dit qu'une commission des stages et de l'insertion professionnelle sera mise en place afin d'assurer la concertation entre toutes les parties prenantes et de rendre le processus de décision plus efficace et plus rapide.

Elle tient à assurer tous ses collègues enseignants, les équipes administratives, l'équipe du POSIP ainsi que les partenaires, de son investissement au service de notre institution et de nos étudiants, dans la continuité du travail engagé par son prédécesseur.

Le président JOURDAN propose de passer au vote.

Votants : 31
Blancs/nuls : 14
Pour : 17

➡ Madame Nathalie TRISSE est élue vice-présidente déléguée à l'Orientation, aux Stages et à l'Insertion Professionnelle.

Le président JOURDAN présente la candidature de Monsieur Nicolas LABARRE comme Vice-président délégué à la FAD, aux FOAD, et aux TICE. Il précise qu'elle procède d'une volonté d'évolution de notre organisation afin de mieux répartir les charges de l'ancienne vice-présidence déléguée qui étaient beaucoup trop lourdes.

Monsieur Nicolas LABARRE présente sa candidature au poste de vice-président délégué à la FAD, aux FOAD, et aux TICE. Il dit qu'il est Maître de conférences en civilisation américaine, Agrégé d'anglais. Il précise que l'intitulé de cette vice-présidence déléguée rassemble trois notions en apparence assez dissemblables : FAD (formation à distance), FOAD (formation ouverte à distance) et TICE (technologies de l'information et de la communication appliquées à l'enseignement). Le projet qu'il aimerait mener est avant tout une synthèse, qui permette de penser ces modes de diffusion des savoirs et ces outils comme un ensemble plutôt que comme un catalogue.

La première étape est celle du bilan et de l'évaluation. Ce bilan chiffré de la FAD et de la FOAD devra offrir une base solide à toute entreprise de consolidation, rénovation ou expansion. L'expansion lui semble en effet nécessaire. La diffusion de nos activités de recherche et d'enseignement est un facteur de *visibilité* et de *légitimité* pour l'université au sein de la société : l'usage des technologies numériques permet de son côté de réduire les coûts de cette diffusion de manière drastique. C'est cette évolution vers une plus grande ouverture de nos activités qu'il aimerait accompagner.

La FAD est un des chantiers prioritaires de cette vice-présidence déléguée. Il est en effet aisé de constater que les universités françaises, européennes et autres offrent un nombre croissant de cours de qualité, largement disponibles pour nos étudiants. Il nous importe alors de réfléchir à ce qui peut constituer pour un étudiant le bénéfice d'une inscription en formation à distance au sein de notre université. La réponse n'est plus ou plus seulement l'attrait d'une offre de contenus, puisque des alternatives de qualité existent ailleurs. La délivrance du diplôme proprement dit constitue une part indéniable de cet attrait, mais cette justification institutionnelle reste également insuffisante. C'est donc sur le suivi des étudiants, sur l'offre de contacts et d'accompagnement que nous devons mettre l'accent, tout en réfléchissant à la meilleure manière d'utiliser ces contenus extérieurs, peut-être par des partenariats, des mises en commun.

Un examen attentif du statut de dispensé lui semble également nécessaire et urgent. Comment en effet justifier le paradoxe d'une inscription n'offrant en théorie *que* la validation du diplôme, sans possibilité pour les étudiants d'accéder aux enseignements ? L'évaluation déconnectée de l'enseignement, non-sens pédagogique, pose un problème spécifique, qui pourrait être en partie résolu par un alignement ou une mise en continuité avec la FAD ou la FOAD, dans les cursus où celles-ci sont disponibles.

Plus généralement, une refonte et une réforme de la multiplicité des statuts offerts aux étudiants hors-présentiel paraissent nécessaires pour éviter la création de contenus redondants, côté institutionnel, et pour assurer équité et qualité des diplômes, côté étudiants. Là encore, les TICE paraissent indispensables, par la possibilité offerte d'une duplication sans limite des supports, mais aussi par la facilitation des interactions à distance.

Ces multiples chantiers ne se feront pas dans le vide. La compétence avérée des équipes pédagogiques et technique sera mobilisée, en insistant sur la concertation, la collégialité. Les besoins des étudiants, leur retour et leurs demandes constitueront pour leur part des guides nécessaires, afin que ces chantiers bénéficient à l'université en tant qu'institution autant qu'à ceux et celles qui y étudient.

Le président JOURDAN propose de passer au vote.

Votants : 31
Blancs/nuls : 14
Pour : 17

➡ Monsieur Nicolas LABARRE est élu vice-président délégué à la FAD, aux FOAD, et aux TICE.

Le président JOURDAN présente la candidature de Madame Maïalen LAFITE comme vice-présidente déléguée à la Vie Universitaire et à la Culture. Il dit que cette vice-présidence organise et suit les activités des différents pôles de la Direction Vivre à l'Université. La vice-présidente aura pour nouvelle tâche, en concertation avec toutes les personnes impliquées dans l'établissement (chargés de missions Action sociale, assistante sociale, infirmière, commission aide d'urgence FSDIE..) et hors de l'établissement (Médecine préventive, services sociaux du CROUS, Médecine du Travail) de réfléchir au développement d'une politique d'action sociale dans l'établissement. Le président ajoute que Madame LAFITE



possède une solide expérience dans le domaine de la culture et de la vie universitaire, puisqu'elle a été Chargée de Mission pour la Culture à Bordeaux 3 de 2003 à 2008 et vice-présidente déléguée à la Culture et à la vie-universitaire de 2008 à 2011.

Le président JOURDAN propose de passer au vote.

Votants : 31
Blancs/nuls : 14
Pour : 17

➡ **Madame Maïalen LAFITTE est élue vice-présidente déléguée à la Vie Universitaire et à la Culture.**

IV - MISE EN PLACE DES COMMISSIONS ET DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CA AU SEIN DES DIFFERENTES INSTANCES

Le président JOURDAN présente le rôle et la composition de la **Commission des Moyens** qui est chargée d'examiner les principales questions soumises au Conseil d'Administration et de préparer les travaux de celui-ci. Elle peut être chargée par le conseil de l'instruction d'un dossier particulier. Elle est composée de 10 membres : 4 enseignants (2 collège A et 2 collège B), 2 étudiants, 2 BIATOS et 2 personnalités extérieures. La commission est présidée par le vice-président du Conseil d'Administration. Il porte à la connaissance du Conseil que Monsieur Pierre BEYLOT est candidat à cette commission au titre du Collège A ainsi que Madame VELASCO-GRACIET qui la préside de droit comme VP CA. Pour le collège B, trois candidats se sont signalés : Monsieur LAÜGT, Monsieur COQUELIN et Madame DINCLAUX.

M. LAÜGT dit qu'il est prêt à retirer sa candidature à la Commission des Moyens pour faciliter les choses.

M. COQUELIN et Mme DINCLAUX remercient Monsieur LAÜGT pour sa proposition. Ils soulignent l'importance de pratiquer la pluralité dans cette Commission.

Coté étudiant, le Conseil enregistre les candidatures de Mademoiselle BERTHAULT et de Monsieur GARRIGUES pour les étudiants, de Madame DUBOIS, et de Monsieur DUTHOIT pour les BIATOS et de Monsieur BESSON et de Monsieur HARTE pour les personnalités extérieures.

Le président JOURDAN propose de voter à main levée la composition de la Commission des Moyens.

Votants : 31
Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 31

➡ **Le Conseil d'Administration valide l'installation de la Commission des Moyens.**

Le président JOURDAN rappelle que la **Commission d'Appel d'Offres** est consultée sur tous les marchés supérieurs à 90 000 € HT. Elle est composée de 6 membres à voix délibérative : le Vice-président du Conseil d'Administration, le Directeur Général des

Services, deux représentants du personnel BIATOS et deux représentants des personnels enseignants-chercheurs.

M. RAMBAUD informe le Conseil des candidatures de Monsieur COQUELIN et Monsieur LAUGT au titre des personnels enseignants.

Madame SANGUIRGO et Monsieur DUTHOIT se présentent au titre des personnels BIATOS.

Le président JOURDAN propose de passer au vote.

Votants	: 31
Abstention	: 0
Contre	: 0
Pour	: 31

➡ **Le Conseil d'Administration valide l'installation de la Commission d'Appel d'Offre.**

M. RAMBAUD présente ensuite le rôle et le fonctionnement de la **Section Disciplinaire compétente à l'égard des étudiants** qui est chargée d'exercer, en premier ressort, le pouvoir disciplinaire en cas de fraude ou de tentative de fraude commise à l'occasion d'une épreuve de contrôle continu ou d'un examen, ou de faits de nature à porter atteinte à l'ordre ou au bon fonctionnement de l'établissement.

Elle fonctionne sur une base paritaire : 3 enseignants (1 professeur des universités, 1 MCF, 1 PRAG/PRCE) / 3 étudiants titulaires et 3 étudiants suppléants.

M. RAMBAUD informe les membres du Conseil des procédures engagées pour arrêter la composition étudiante de cette section. Il a été procédé, en présence des élus étudiants, au tirage au sort de l'ordre d'appel des 5 élus étudiants du CA qui siégeront à la section disciplinaire compétente pour les usagers. Il a également été procédé à l'élection du sixième représentant. Il s'agit de Monsieur Vincent CRUZ-MERMY, seul candidat déclaré.

En ce qui concerne les représentants enseignants, ils sont élus à la majorité absolue au premier tour et à la majorité relative au second, par collège. Il donne les noms des candidats déclarés :

Pour le collège A : Madame Marie-Christine BOUNEAU
Pour le collège B : Madame Marie DINCLAUX
Pour le collège « Autres enseignants » : Madame Valérie KOCIEMBA

Le président JOURDAN propose de passer à l'élection du représentant des professeurs.

➡ **Madame Marie-Christine BOUNEAU est élue à la Section Disciplinaire compétente à l'égard des étudiants au titre du collège A, à l'unanimité des 7 votants.**

Le président JOURDAN propose de passer à l'élection du représentant des maîtres de conférences.

➡ **Madame Marie DINCLAUX est élue à la Section Disciplinaire compétente à l'égard des étudiants au titre du collège des maîtres de conférences à l'unanimité des 6 votants.**

Monsieur RAMBAUD informe le Conseil de la désignation, pour le collège des autres personnels enseignants, de Mme KOCIEMBA, seule représentante du collège élue au CA.

➡ **Madame Valérie KOCIEMBA est désignée membre de la Section Disciplinaire compétente à l'égard des étudiants au titre du collège « Autres enseignants ».**

Le président JOURDAN propose de reporter au prochain Conseil d'Administration l'installation de la section disciplinaire compétente pour les enseignants ainsi que celle des autres commissions.

V - CONVENTION DE RELATIONS INTERNATIONALES

M. BOUQUET présente l'accord cadre et l'accord spécifique d'échange d'étudiants avec les universités japonaises de Kyushu, l'université de Ritsumeikan et de Hirosaki, la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de l'Université d'Iwate, l'Université de Kumamoto, l'Université des Langues Etrangères de Nagoya, l'Ecole Doctorale et les UFR des Sciences Humaines et Sociales de l'Université d'Okayama, l'Ecole Doctorale de la Société et la Culture Moderne de l'Université de Niigata, la Faculté des Sciences Humaines de l'Université de Niigata. Cet accord vise prioritairement à régulariser le calendrier universitaire et la gratuité des cours de DEFLE.

Il présente également l'accord cadre et accord spécifique d'échange d'étudiants de licence du département Arts de l'UFR Humanités avec l'Université du Québec à Chicoutimi et l'accord cadre et accord spécifique d'échange d'étudiants portant sur la 3^{ème} année de Licence, le Master et le Doctorat d'études lusophones avec l'Universidade Estadual de Campinas (Brésil).

Le président JOURDAN propose de voter globalement ces accords internationaux.

Le président propose de passer au vote.

Votants	: 31
Abstention	: 0
Contre	: 0
Pour	: 31

➡ **Le Conseil d'Administration valide :**

- Les accords cadre et les accords spécifiques d'échange d'étudiants avec les universités japonaises de Kyushu, l'université de Ritsumeikan et de Hirosaki, la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de l'Université d'Iwate, l'Université de Kumamoto, l'Université des Langues Etrangères de Nagoya, l'Ecole Doctorale et les UFR des Sciences Humaines et Sociales de l'Université d'Okayama, l'Ecole Doctorale de la Société et la Culture Moderne de l'Université de Niigata, la Faculté des Sciences Humaines de l'Université de Niigata.

- L'accord cadre et accord spécifique d'échange d'étudiants de licence du département Arts de l'UFR Humanités avec l'Université du Québec à Chicoutimi.



- - L'accord cadre et accord spécifique d'échange d'étudiants portant sur la 3^{ème} année de Licence, le Master et le Doctorat d'études lusophones avec l'Universidade Estadual de Campinas (Brésil).

VI - QUESTIONS DIVERSES

M. GARRIGUES se plaint d'un affichage sauvage hostile au MET posées dans la cadre des élections des représentants étudiants des UFR.

Le président JOURDAN répond que les affiches de tous les syndicats étudiants posées en dehors des panneaux prévus à cet effet seront systématiquement enlevées par les services de l'université.

M. DUTHOIT pose la question de l'articulation future entre, d'une part, les missions du Comité Hygiène et Sécurité et celle du Comité Technique, et d'autre part, entre les missions du Comité Technique en matière de conditions de travail et le futur CHS-CT (Comités hygiène et sécurité et conditions de travail) dans le cadre de sa mise en place lors du renouvellement du Comité Hygiène et Sécurité. Il demande que la question soit abordée lors du prochain Comité Technique.

Le président JOURDAN explique la signification du passage du Comité Hygiène et Sécurité au Comité Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail, prévu par un décret de juin 2011 et une circulaire Fonction Publique d'août 2011.

M. RAMBAUD informe le Conseil des conclusions d'une réunion nationale les 20 et 21 mars 2012 préconisant l'attente de la publication d'une nouvelle circulaire d'application précisant les missions et la relation avec le Comité Technique.

Le président JOURDAN annonce la prochaine mise en place d'une Cellule d'Ecoute Psycho-sociale.

M. LAÜGT demande des informations sur les délais de mise en place des nouvelles délégations de signature pour l'UFR STC, suite à la démission de Madame VELASCO-GRACIET.

Le président JOURDAN répond que le nécessaire a été fait.

M. COQUELIN se déclare choqué par la faiblesse du taux de participation aux élections étudiantes, en particulier à l'UFR Humanités. Il juge que l'existence des trois nouvelles UFR passe par une prise de conscience des usagers qui, au travers de leur représentation, doivent se sentir pleinement membres de ces structures.

Le président JOURDAN répond qu'il est pleinement d'accord et qu'il s'agit d'un problème de fond qui sera examiné dans les prochaines semaines.

M. GIRON précise que depuis la réforme interne le taux de participation des étudiants a baissé. Il souligne également l'augmentation du nombre de listes déposées, qu'il considère comme le signe d'une bonne évolution.

M. DUTHOIT ajoute que le phénomène n'est pas propre à l'UFR Humanités.

M. LAÜGT dit, que de plus, la date des dernières élections étudiantes était mal choisie.



M. GARRIGUES explique cet état de fait par un déficit d'information, en particulier sur le site de l'université.

Mme VELASCO-GRACIET précise qu'en tant que Directrice de l'UFR STC, elle avait proposé l'organisation de débats, mais que le temps a manqué pour les finaliser.

M. GARRIGUES ajoute que les comptes rendus du mandat des élus étudiants pourraient être diffusés par mail.

M. BEYLOT demande si la vice-présidente déléguée à la Vie Universitaire et à la Culture sera aussi Directrice de Cabinet.

Le président JOURDAN répond par l'affirmative.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président clôt la séance à 11 H 45.

Le Président,

Jean-Paul JOURDAN